

# Chapitre 5 Comment est structurée la société française actuelle ?



## SOMMAIRE

|  |          |
|--|----------|
| <b>1. Quels facteurs structurent et hiérarchisent l'espace social ?</b>  | <b>2</b> |
| 1.1 Des facteurs socioprofessionnels structurent l'espace social   | 2        |
| 1.2 D'autres facteurs structurent l'espace social  | 2        |
| <b>2. Quelles sont les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis 1945 ?</b>                       | <b>3</b> |
| 2.1 La salarisation  | 3        |
| 2.2 La tertiarisation  | 4        |
| 2.3 La féminisation  | 4        |
| 2.4 Une élévation du niveau de qualification des actifs  | 4        |
| <b>3. Quelles sont les théories traditionnelles des classes sociales et de la stratification sociale ?</b>                           | <b>5</b> |
| 3.1 Pour Karl Marx, la société est structurée en classes sociales  | 5        |
| 3.2 Pour Max Weber, les dimensions de la stratification sociale sont multiples   | 5        |
| 3.3 Comparaison entre Marx et Weber  | 6        |
| <b>4. Quelle est la pertinence de la notion de classe sociale pour rendre compte de la société française actuelle ?</b>              | <b>7</b> |
| 4.1 Les classes sociales sont moins pertinentes pour comprendre la société française aujourd'hui...                                  | 7        |
| 4.2 Néanmoins, pour certains sociologues, les classes sociales conservent une certaine pertinence pour analyser la société française | 10       |

---

## SUJETS POSSIBLES

---

### Dissertation

Comment l'espace social français est-il structuré et hiérarchisé aujourd'hui ?

L'approche en termes de classes sociales demeure-t-elle pertinente pour rendre compte de la structuration de la société française actuelle ?

Analysez les évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis 50 ans.

### EC1 – Mobilisation de connaissances

1. Donnez deux exemples de facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social
2. Vous montrerez que la position dans le cycle de vie (ou le sexe, ou le lieu de résidence...) est un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.
3. Montrez que la catégorie socioprofessionnelle/ le sexe/ l'âge / le lieu de résidence/ est un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.
4. Présentez 2 facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.
5. Présentez 2 évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.
6. Présentez la théorie des classes sociales selon Karl Marx.
7. Comparez les théories des classes sociales de Karl Marx et de Max Weber.
8. À l'aide d'un argument, montrez que l'approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française d'aujourd'hui peut être remise en cause.
9. Vous montrerez, à travers deux arguments, que l'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française.
10. Donnez deux exemples de facteurs d'individualisation qui peuvent remettre en cause la pertinence de l'analyse en termes de classes sociales.

### EC2 – Voir le site

### EC3 – Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

1. Montrez que la catégorie socioprofessionnelle et le revenu ne sont pas les seuls facteurs qui structurent l'espace social

2. Vous montrerez qu'il existe une multiplicité de critères pour rendre compte de la structuration de la société française.
3. Vous montrerez que la structure socioprofessionnelle s'est transformée en France depuis 50 ans. / Vous montrerez que différents processus permettent de comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle.
4. Vous montrerez que les classes sociales sont un outil pertinent pour analyser la société française contemporaine.
5. Vous montrerez que l'approche en termes de classes sociales peut être remise en cause pour rendre compte de la société française actuelle

Toutes les sociétés sont structurées et hiérarchisées. Par exemple, avant la Révolution française la société est structurée en trois ordres : la noblesse, le clergé et le tiers état. Ces ordres sont hiérarchisés selon le pouvoir, la richesse et le prestige : la noblesse et le clergé sont au sommet de la hiérarchie sociale, au-dessus du tiers état. Après la disparition des ordres, les classes sociales ont longtemps été utilisées pour traduire la structure sociale, mais cette dernière évoluant sous l'impact de multiples facteurs, on peut s'interroger sur la pertinence d'une telle approche aujourd'hui.

## 1. Quels facteurs structurent et hiérarchisent l'espace social ?

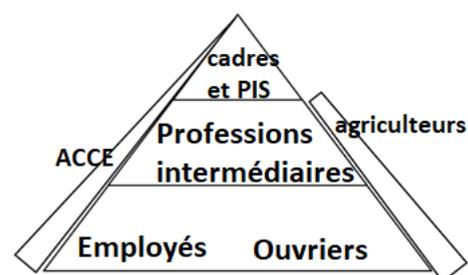
Plusieurs facteurs créent des inégalités entre les individus, contribuant à structurer et à hiérarchiser l'espace social ? Quels sont ces facteurs qui créent des inégalités entre les individus et les groupes sociaux ?

### 1.1 Des facteurs socioprofessionnels structurent l'espace social

La position d'un individu dans l'espace social est largement déterminée par la profession qu'il exerce. Celle-ci détermine en effet le revenu de l'individu et son niveau de vie, son prestige social (la façon dont les autres le considèrent) et son identité (la façon dont il se définit lui-même). Cette centralité du travail pour définir la position sociale a conduit l'INSEE à élaborer dans les années 1950 **les catégories socioprofessionnelles (CSP)**, appelées parfois aussi les professions et catégories socioprofessionnelles (**PCS**).

On **structure** ainsi **l'espace social** en grandes catégories socioprofessionnelles rassemblant les individus sur la base de leur profession selon leur niveau de qualification (élevé, intermédiaire ou faible), leur statut (indépendant/ salarié), leur position hiérarchique (fonction d'encadrement/ d'exécution), leur secteur d'activité (primaire/ secondaire ou tertiaire), la taille de l'entreprise. Les actifs sont ainsi classés dans 6 CSP ou PCS, chacune présentant une certaine homogénéité sociale. L'objectif est donc de regrouper dans les mêmes catégories les individus (les professions) qui sont socialement proches, c'est-à-dire qui vont avoir des comportements, des pratiques communes et être dans une position similaire dans l'espace social.

On peut aussi mettre en évidence les inégalités et une **hiérarchisation** entre CSP, notamment en termes d'accès aux **revenus** ou aux diplômes. Dans la société française les cadres ont ainsi en moyenne un niveau de vie 2,5 fois plus élevé que les ouvriers. De même alors que 68% des cadres ont un **diplôme** supérieur à bac+2, ce n'est le cas que de 2% des ouvriers ou 8% des employés. Ainsi l'espace social apparaît structuré par la profession et le diplôme qui donnent accès à des revenus et plus largement des positions inégales dans la société.



### 1.2 D'autres facteurs structurent l'espace social

**a. Le sexe est aussi un facteur de différenciation sociale.** Dans de nombreux domaines, les femmes occupent des positions moins avantageuses que les hommes ; elles sont victimes d'inégalités. Dans la sphère privée, les femmes consacrent presque 2 fois plus de temps aux tâches domestiques que les hommes, ce qui a un effet sur le marché du travail. Les femmes ont ainsi des salaires inférieurs de 20% aux hommes parce qu'elles occupent plus fréquemment des emplois à temps partiel et des emplois différents que ceux des hommes (4 femmes sur 10 sont employées, 1 homme sur 3 est ouvrier), emplois généralement moins

rémunérés. Les femmes ont moins de chances d'être cadre (16%) que les hommes (21%) et, plus on s'élève dans la hiérarchie des entreprises ou des administrations publiques, moins on trouve de femmes (plafond de verre). Dans le domaine politique, si 48,5% % des conseillers régionaux sont des femmes (obligation stricte de parité), c'est le cas de 38% des députés, 36% des sénateurs et seulement de 16% des maires. Dans tous ces domaines, les inégalités diminuent depuis 40 ans, mais lentement. **Le sexe reste donc un facteur explicatif fort de la position occupée dans la hiérarchie sociale malgré les évolutions.** Les représentations associées au sexe continuent à avoir un effet sur la place occupée par les femmes sur le marché du travail, sur la répartition du travail domestique ou encore l'accès aux positions de pouvoir.

b. Selon la **position dans le cycle de vie** (enfance, adolescence, âge adulte, vieillesse), les individus ont des comportements et des pratiques différents et peuvent aussi faire face à des situations inégales. Ainsi, les jeunes actifs sont plus exposés au chômage que les individus plus âgés. En 2019, 20 % des jeunes de 20 à 24 ans sont au chômage ; ce taux est 2,3 fois plus élevé que celui des actifs de 25 à 49 ans. De même, les jeunes actifs connaissent davantage la précarité de l'emploi (CDD, intérim) que les actifs plus âgés, en particulier chez jeunes moins diplômés occupant des emplois d'ouvriers ou d'employés non qualifiés. Néanmoins, avec l'âge, une partie d'entre eux évolue ensuite vers des emplois plus qualifiés et plus stables.

c. **Le lieu de résidence** (beaux quartiers des centres-villes, banlieues, zones rurales) est à la fois le reflet de la position sociale et un facteur qui génère des avantages ou des désavantages pour les individus, donc des inégalités. Le lieu de résidence influence l'accès à de nombreuses ressources : l'éducation et la formation professionnelle, les services de santé (pensez aux déserts médicaux), la culture (bibliothèque, salles de spectacles...) et bien d'autres services publics (la poste, la justice, la police...). Le lieu de résidence influence aussi l'accès à l'emploi. A diplôme égal, habiter un quartier d'une banlieue défavorisée donne un désavantage en termes d'accès à l'emploi.

d. **La composition du ménage** est enfin un facteur de différenciation sociale et d'inégalités. Les familles monoparentales sont ainsi plus exposées à la pauvreté que les familles composées d'un couple et de leurs enfants. Par ailleurs, à revenu du ménage égal, le niveau de vie d'un célibataire et celui d'une famille nombreuse sont aussi très différents.

L'ensemble de ces facteurs structurant la société sont évidemment en relation les uns avec les autres et interagissent.

## 2. Quelles sont les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis 1945 ?

### 2.1 La salarisation

La **salarisation** de l'emploi, c'est-à-dire l'accroissement de la part des emplois salariés parmi l'ensemble des emplois, constitue une première grande évolution de la structure socioprofessionnelle depuis la seconde moitié du XXe siècle. Corrélativement à la hausse de la part des emplois salariés, la part des indépendants parmi les travailleurs en emploi a diminué : 27% au début des années 1960, 17% en 1980 et 11% en 2014.

Le déclin de l'emploi indépendant et la progression de l'emploi salarié s'explique notamment par la modernisation et la concentration des exploitations agricoles, le déclin des petits commerces au profit de la grande distribution, le déclin de l'artisanat au profit de l'industrie, la montée en puissance d'entreprises de grande taille dont les besoins en personnel d'encadrement augmentent, etc.

Cependant, depuis le milieu des années 2010, on assiste à un rebond du travail indépendant, porté notamment par la création du régime d'auto-entrepreneur en 2009 (micro-entrepreneur en 2014) et par le développement des plateformes d'intermédiation (Uber, Deliveroo...). En 2016, 12% des actifs en emploi sont des indépendants (mais parmi eux, un sur quatre perçoit également des revenus en tant que salarié).

Par ailleurs, les formes d'emploi salarié ont également évolué depuis les années 1980, avec une progression de l'emploi à durée déterminée (CDD, intérim), notamment pour les moins de trente ans (même si l'emploi à durée indéterminée concerne toujours environ 85% des salariés en 2016), et un développement du temps partiel, en particulier pour les femmes.

## 2.2 La tertiarisation

La seconde grande évolution de l'emploi est la **tertiarisation**. Le secteur tertiaire (services marchands et non marchands) occupait un peu plus de 40% de la population en emploi en 1962, plus des trois quarts en 2016. De nombreux emplois ont été créés dans les services non marchands pour accompagner l'essor de l'Etat-Providence, dans les secteurs de la santé ou de l'éducation par exemple. Mais de nombreux emplois ont aussi été créés dans le secteur des services marchands pour faire face à l'augmentation de la demande des ménages et des entreprises, par exemple dans le secteur de la banque, du tourisme, des loisirs ou des services à la personne. À l'inverse, le secteur secondaire (l'industrie) ne concerne plus que 12,4% des personnes en emploi en 2017 contre 24% à son apogée en 1974, et le secteur primaire (agriculture) seulement 2,8% des personnes en emploi en 2016 contre 30% en 1949.

L'évolution de la répartition sectorielle de la population active s'explique par les différentiels de gains de productivité et d'accroissement de la demande selon les secteurs. Des gains de productivité élevés et une augmentation de la demande (et donc de la production) comparativement plus faible expliquent le déclin relatif de l'emploi dans l'agriculture et l'industrie. À l'inverse, des gains de productivité relativement plus faibles associés à une forte demande des ménages en services expliquent le mouvement de tertiarisation de l'emploi. L'emploi s'est donc déversé des secteurs primaire et secondaire au secteur tertiaire. Par ailleurs, la désindustrialisation peut aussi s'expliquer par l'intensification de la concurrence internationale à partir des années 1970 alors que de nombreuses activités tertiaires échappent à la mondialisation (services non marchands, services à la personne, services de proximité...).

## 2.3 La féminisation

Enfin, la dernière évolution majeure est la **féminisation** des emplois. En France, dès le début du 20<sup>ième</sup> siècle, la féminisation de la population active était déjà relativement importante comparativement aux autres pays européens, mais à partir des années 1960, le mouvement s'amplifie. Le taux d'activité des femmes a continué à progresser au XXI<sup>e</sup> siècle pour atteindre 68,2% en 2019 (actuellement, environ 48% des personnes en emploi sont des femmes) mais elles sont aujourd'hui beaucoup plus souvent concernées par le travail à temps partiel (3 femmes sur 10 travaillent à temps partiel).

La féminisation de la population active s'explique d'abord par la tertiarisation des emplois. Les femmes se sont engouffrées dans ces nouveaux emplois dans les services non marchands (éducation, santé...) et dans les services marchands (services à la personne, grande distribution...) qui se sont massivement créés à partir des années 1960.

Elle s'explique aussi par un basculement des normes sociales relatives au travail féminin. Avant les années 1960, les femmes arrêtaient souvent de travailler à la naissance de leurs enfants. Aujourd'hui, les femmes âgées de 25 à 49 ans sont le segment le plus actif de la population en âge de travailler. Cette évolution des normes sociales doit être mise en relation avec d'autres éléments : développement des luttes féministes, avancées juridiques rendant possible l'émancipation des femmes (en 1965 les femmes mariées obtiennent le droit de travailler et d'ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari), allongement de la scolarité, maîtrise de la fécondité, etc.

## 2.4 Une élévation du niveau de qualification des actifs

Le **niveau de qualification** des travailleurs s'est fortement élevé. En 1980, la moitié des travailleurs était sans diplôme. En 2014, huit sur dix sont diplômés. La structure socioprofessionnelle s'est également transformée en faveur des emplois qualifiés. Les effectifs de cadres et de professions intermédiaires ont beaucoup augmenté des années 1960 à aujourd'hui. La part des cadres et professions intellectuelles

supérieures (CPIS) passe de 4,7% en 1962 à 17,8% en 2016. À cette date, les CPIS et les professions intermédiaires constituent 43,6% des actifs en emploi.

L'augmentation du nombre et du niveau des diplômés dans la population active s'explique à la fois par une augmentation de l'offre et de la demande d'éducation. Les politiques de massification/démocratisation de l'enseignement secondaire puis supérieur ont accompagné une demande d'éducation croissante de la part des familles dont le niveau de vie a progressé, dans un contexte de progression du chômage, où l'emploi va de plus en plus être conditionné par le diplôme. Par ailleurs, les entreprises, notamment les plus grandes, ont besoin de salariés de plus en plus qualifiés, des professions intermédiaires et des cadres, pour améliorer leur compétitivité.

### 3. Quelles sont les théories traditionnelles des classes sociales et de la stratification sociale ?

L'existence d'inégalités faisant système, qui se cumulent pour créer des groupes ou catégories sociales inégalement situés, a amené des philosophes puis des sociologues à développer le concept de classe sociale pour décrire la structure sociale.

#### 3.1 Pour Karl Marx, la société est structurée en classes sociales

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes. » (Karl Marx et Friedrich Engels, Le Manifeste du parti communiste, 1848). Comme toutes les sociétés qui l'ont précédée, la société capitaliste est structurée en classes sociales aux intérêts opposés. La société capitaliste se polarise progressivement autour de 2 classes sociales : **la bourgeoisie (les capitalistes) et le prolétariat (la classe ouvrière)**. Ce qui les oppose et les définit, c'est la place qu'elles occupent dans « **les rapports de production** ». La bourgeoisie est propriétaire du capital (des moyens de production c.-à-d. des entreprises), et le prolétariat, ne possédant pas les moyens de production, est contraint, pour assurer sa subsistance, de vendre son travail à la première. Les classes sociales ont donc pour Marx **une origine principalement économique**. Mais le montant du revenu n'est pas décisif dans cette perspective car ce qui est au principe des comportements et des prises de position des individus, ce sont leurs intérêts liés au fait qu'ils possèdent ou non les moyens de production. Il existe dans les faits d'autres classes sociales, par exemple une « petite bourgeoisie » composée d'artisans et de commerçants, mais ils sont, selon Marx, condamnés à disparaître, concurrencés par la grande industrie, et à entrer dans les rangs du prolétariat. Le capitalisme se réduit donc progressivement à l'opposition entre deux classes sociales (bipolarisation de la société).

Mais occuper une même position économique ne suffit pas à former une classe selon K. Marx ; encore faut-il que les membres d'une classe développent **une conscience de classe**. Il faut ainsi distinguer « la classe en soi » (qui n'en est pas vraiment une) de la « classe pour soi ». Ainsi, Marx affirme que les petits paysans, repliés sur leur ferme familiale, et en concurrence les uns avec les autres n'ont pas conscience d'avoir des intérêts communs. Pour reprendre les termes de Marx, ils forment **une classe « en soi »** (ils occupent une même position économique), mais pas une **classe « pour soi »** (ils ne se regroupent pas pour défendre leurs intérêts). Dans la société capitaliste, seuls la bourgeoisie et le prolétariat forment des classes pour soi.

Pour Marx, c'est à **travers des actions collectives** (grèves pour les salaires, les conditions de travail...) – **la lutte des classes** – que les ouvriers prennent progressivement conscience qu'ils forment une classe sociale et développent un sentiment d'appartenance de classe (**une conscience de classe**). Selon Marx la lutte des classes va nécessairement s'intensifier, elle prendra un caractère révolutionnaire et conduira à une révolution qui renversera la bourgeoisie et la société capitaliste.

Pour parler de classe sociale au sens plein et entier, il faut donc trois conditions : partager une même position dans les rapports de production (c'est la classe en soi – dimension objective), avoir conscience d'appartenir à cette classe et agir collectivement pour défendre ses intérêts (c'est la classe pour soi - dimension subjective).

La théorie marxiste des classes reste fondatrice dans la mesure où la plupart des analyses postérieures se positionnent par rapport à cet héritage. Toutefois, elle semble aujourd'hui en partie dépassée car elle demeure très ancrée dans la réalité historique du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui n'est plus celle d'aujourd'hui. Ainsi la polarisation autour de deux classes ne permet pas de penser la question des classes moyennes, qui est devenue centrale dans les débats contemporains. De même, l'effritement de la classe ouvrière, depuis la fin des Trente Glorieuses, fragilise l'analyse de Marx.

### 3.2 Pour Max Weber, les dimensions de la stratification sociale sont multiples

Pour Karl Marx, la société se structure autour des classes sociales dans une dimension principalement économique : la société capitaliste oppose les propriétaires des moyens de production aux prolétaires. Max Weber (1864-1920) propose quant à lui une analyse **multidimensionnelle** de la structure sociale. Selon lui, on peut structurer la société dans chacune des 3 dimensions suivantes :

**-Dans la dimension économique** Weber distingue 4 **classes sociales** : la classe des « possédants » (rentiers, industriels, banquiers, etc.), « la petite bourgeoisie » (paysans, commerçants), « les intellectuels et les spécialistes sans biens » (techniciens, fonctionnaires qualifiés) et « la classe ouvrière ». Weber évoque l'idée de classes moyennes à propos des 2 groupes intermédiaires. 4 critères permettent de former ces classes : l'importance du patrimoine, la place dans la hiérarchie des entreprises ou des administrations (le pouvoir de diriger) et, enfin le revenu.

**-Dans la dimension sociale**, Weber classe les individus dans différents **groupes de statut** selon leur niveau de **prestige social**. Ce prestige dépend essentiellement du statut social associé à la profession (par exemple les vedettes du spectacle ou du sport), à la naissance (ex. origine aristocratique), au niveau d'instruction (ex. prestige du diplôme des grandes écoles) et au mode de vie (au prestige de la fréquentation de l'opéra s'oppose la banalité de l'usage de la télé, tout comme le propriétaire d'un hôtel particulier parisien se distingue du locataire d'une HLM de banlieue ouvrière). Il existe évidemment des liens étroits entre hiérarchie économique et hiérarchie sociale (statutaire) mais les 2 ne se confondent pas. Le noble proche de la faillite conserve le prestige de l'aristocratie par son logement – un château source de prestige – et/ou son nom, si bien que l'alliance avec des familles nobles désargentées a été, est parfois encore, une façon d'accroître son prestige social pour la classe possédante.

**-Dans la dimension politique**, Weber classe les individus dans différents « **partis** » selon leur capacité à exercer le pouvoir politique ou à influencer l'exercice du pouvoir politique. Les partis rassemblent des individus qui partagent une même conception du monde, défendent les mêmes propositions politiques et se coalisent de manière à s'assurer les conditions de leur mise en œuvre par l'Etat. Les « partis » peuvent être des partis politiques mais aussi des syndicats ou des associations (religieuses, militantes, etc.). Weber construit une stratification des individus dans l'ordre politique en distinguant : « les dirigeants », qui sont à la tête des partis, « les membres actifs » qui exercent certaines fonctions et enfin « les membres non actifs et les masses associées » (électeurs, votants, sympathisants). La hiérarchie dans l'ordre politique n'est pas sans lien avec la hiérarchie économique ou statutaire. Par exemple, en France, plus la fonction électorale est élevée (ordre politique), moins on trouve d'ouvriers ou d'employés, plus on trouve de médecins ou d'avocats (ordre économique ou statutaire élevé).

La société est donc perçue comme stratifiée selon de multiples critères (position économique, prestige, influence politique). C'est une **approche multidimensionnelle de la réalité sociale** qui montre qu'un individu peut appartenir à des groupes différents selon le critère d'observation qui est choisi. Les trois dimensions demeurent néanmoins connectées : l'ordre politique est ainsi fréquemment lié aux deux autres ordres, les membres de l'élite économique sont souvent au sommet de l'échelle politique et statutaire.

### 3.3 Comparaison entre Marx et Weber

Relevons d'abord un point commun entre les 2 auteurs sur la notion de classe sociale : les classes sociales se définissent par la **position économique** de leurs membres. Mais la ressemblance s'arrête là. D'une part, pour Marx, c'est la place dans les rapports de production (propriétaire ou non du capital) qui définit les

classes alors que Weber retient plusieurs critères pour esquisser le contour des classes sociales (position dans la hiérarchie des entreprises, revenu...). D'autre part, alors que Marx distingue 2 classes sociales, Weber en distingue 4 en évoquant notamment l'existence de classes en position intermédiaire dans la hiérarchie sociale (**des classes moyennes**). Par ailleurs, à l'inverse de Marx, Weber considère que les classes ne sont que des **catégories construites** par le sociologue pour comprendre le monde social ; elles n'ont pas d'existence propre (analyse nominaliste par opposition à l'analyse réaliste de Marx). Ensuite, pour Weber, **les individus n'ont pas nécessairement de conscience de classe**. La lutte des classes est une possibilité historique, mais pas une nécessité.

Enfin, ce qui distingue surtout Weber de Marx est le fait que, pour lui, les classes sociales ne sont pas le seul concept qui permet de décrire la stratification sociale. La **structure sociale** est **multidimensionnelle** chez Weber, et aux côtés des **classes sociales** qui structurent la société dans **l'ordre économique**, il faut également compter sur les **groupes de statut** qui structurent l'ordre social selon leur degré de prestige et leur style de vie, et les **partis** qui structurent **l'ordre politique** selon leur degré de pouvoir.

## 4. Quelle est la pertinence de la notion de classe sociale pour rendre compte de la société française actuelle ?

Pour qu'un groupe constitue une classe sociale, il faut que trois conditions soient réunies :

- De faibles distances intra-classe. Une classe rassemble des personnes qui sont proches d'un point de vue économique (même niveau de revenu ou de patrimoine) et culturel (modes de vie, pratiques culturelles, valeurs, et représentations du monde son proches).
- De fortes distances inter-classe. D'importantes inégalités économiques et culturelles séparent les membres des différentes classes. Ces inégalités se transmettent de génération en génération (reproduction sociale) et créent des « barrières » invisibles entre les classes.
- Un sentiment d'appartenance de classe (une conscience de classe) et une lutte entre des classes. Les membres d'une classe se mobilisent pour défendre leurs intérêts de classes (conflits sociaux).

### 4.1 Les classes sociales sont moins pertinentes pour comprendre la société française aujourd'hui....

#### a. ...car les distances inter-classes se sont réduites (moins d'inégalités entre classes)

La représentation marxiste d'une société bipolarisée (classe ouvrière et bourgeoisie capitaliste) est mise en question à la fin des « Trente Glorieuses » par une réduction des inégalités. Tout d'abord, au cours des Trente Glorieuses et jusqu'au milieu des années 1980, **les inégalités de revenu diminuent en France**. L'intervention de « l'Etat Providence » élève le « plancher social » (par le versement de prestations sociales, par la garantie d'un salaire minimum...) et abaisse le plafond (l'impôt sur le revenu concerne surtout les plus hauts revenus). Grâce à l' « Etat Providence », les français bénéficient d'un accès généralisé à la santé, à la retraite et à l'éducation (massification scolaire).

Ensuite, **les conditions de vie semblent se rapprocher**. L'automobile et les principaux biens d'équipements du logement (téléviseur, réfrigérateur, téléphone, machine à laver...) se diffusent rapidement dans tous les foyers tandis que la qualité des logements progresse (accès à des logements plus grands et plus confortables). Les différences de modes de vie sont ainsi moins marquées entre les milieux sociaux.

Par ailleurs, **les pratiques culturelles se rapprochent** du fait de la diffusion d'une culture de masse (cinéma, télévision) et de la généralisation de l'accès à l'éducation (politiques de massification), qui permet une augmentation de la mobilité sociale.

Enfin, la **structure socioprofessionnelle se modifie** avec l'augmentation des effectifs des « catégories moyennes », les professions intermédiaires, les cadres et professions intellectuelles supérieures (au moins une partie) et les employés (les plus qualifiés) alors que les effectifs des ouvriers diminuent.

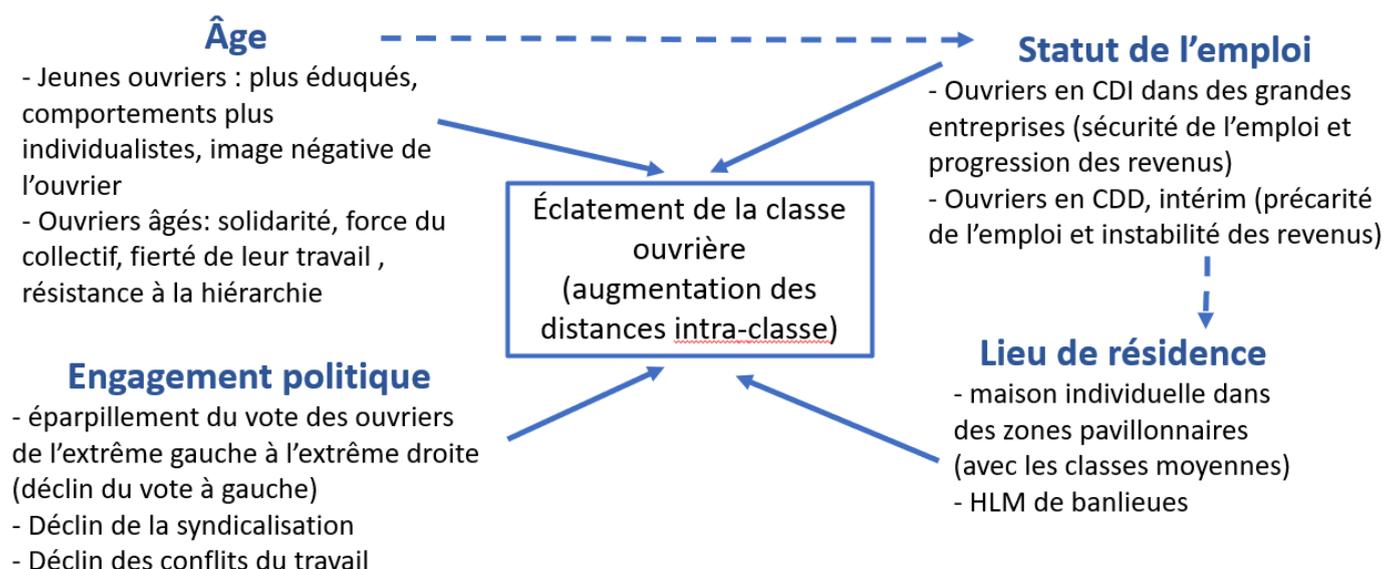
Henri Mendras (1927-2003) parle d'une **moyennisation** de la société française pour qualifier ces processus de **diminution des distances inter-classes**. Cette idée de moyennisation contredit l'opposition entre deux classes sociales de la théorie de Marx et remet donc en cause la pertinence de la notion de classe sociale pour décrire la structure sociale.

### b. ... car les distances intra-classes ont augmenté ce qui réduit leur homogénéité

La force des analyses en termes de classes sociales va également être relativisée au regard de la multiplicité des facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (cf. section1). **Les classes sociales ne suffisent pas à analyser la structure sociale**. Weber l'avait déjà montré en mentionnant l'importance de l'ordre social et de l'ordre politique aux côtés de l'ordre économique, mais, de manière plus contemporaine, on peut également mentionner le **genre** comme principe de hiérarchisation sociale toujours très puissant (inégalités de salaires, de répartition des tâches domestiques, d'accès aux fonctions de représentation politique...). L'âge (ou « **position dans le cycle de vie** ») est également un critère pertinent pour décrire les inégalités de patrimoine ou les inégalités politiques d'accès à la représentation. De même, le **lieu de résidence** peut aussi être un élément déterminant dans des inégalités d'accès à la culture, aux soins, ou au logement.

La fin des classes sociales correspondrait ainsi à une **perte de leur homogénéité** liée à ces « nouveaux » facteurs de structuration de l'espace social autour desquels se structurent **de « nouvelles » inégalités** qui traversent les classes sociales et les **fragmentent**. Si les distances qui séparent les individus d'un même « groupe » augmentent, alors le groupe perd en homogénéité et on ne peut plus parler de classe.

On peut ainsi expliquer le déclin de la classe ouvrière par ce processus de fragmentation, **d'augmentation des distances intra-classe**. Même si les ouvriers n'ont jamais formé un groupe complètement homogène, les évolutions à l'œuvre depuis la fin des « Trente Glorieuses », aussi bien économiques (exclusion, précarisation, diversité des situations de travail), que culturelles (individualisme des jeunes générations, scolarisation, culture de masse, éparpillement du vote, déclin du sentiment d'appartenance de classe...) conduisent à une fragmentation de ce groupe, comme l'illustre le schéma ci-dessous.



Ainsi, la multiplicité des facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social contribuerait à fragmenter les classes sociales, donc à leur faire perdre leur pouvoir explicatif.

### c. ...car le sentiment d'appartenance à une classe sociale (conscience de classe) décline, notamment chez les ouvriers

On se rappelle la distinction de Marx entre classe en soi et classe pour soi. Une classe sociale n'existe réellement que si ses membres développent une conscience de classe, c'est-à-dire **s'identifient subjectivement** (se définissent) comme membre de la classe. Les individus s'identifient-ils aujourd'hui à des classes sociales ?

Les enquêtes par questionnaire sur ce sujet apportent 3 réponses. D'une part, de moins en moins de personnes ont le sentiment d'appartenir à une classe sociale. A la question « Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? », les deux tiers des enquêtés répondaient oui dans les années 1960 ; ils sont moins de 40% aujourd'hui. Il faut néanmoins rester prudent sur ces résultats qui varient d'une enquête à l'autre et selon les périodes. Par exemple, le mouvement des gilets jaunes s'est traduit par une augmentation (passagère ?) de **l'identification subjective** à une classe sociale. D'autre part, de plus en plus de personnes s'identifient aux classes moyennes, bien sûr parmi les cadres et les professions intermédiaires, mais aussi parmi une partie des ouvriers et des employés, les plus qualifiés. Enfin, le sentiment d'appartenance à la bourgeoisie et à la classe ouvrière s'effondre.

La diminution des conflits du travail depuis les années 1970, tel que la mesure la baisse du nombre de jours individuels de grèves, témoigne également du déclin du sentiment d'appartenance à une classe sociale. Rappelons que pour Marx, conscience de classe et lutte des classes sont indissociables. Les ouvriers prennent conscience qu'ils forment une classe dans les luttes qui les oppose aux capitalistes et c'est ce sentiment d'appartenance qui les incite à défendre collectivement leurs intérêts.

Pourquoi les ouvriers ne s'identifient-ils plus à la classe ouvrière ? Une partie de la réponse réside dans la fragmentation du groupe que nous avons évoqué plus haut. Les ouvriers vivent des situations très différentes selon leur statut d'emploi (CDI, CDD, intérim), selon le contenu de leur travail (ouvriers de l'industrie ou du secteur tertiaire comme le transport ou la logistique). D'autre part, avec la massification/démocratisation de l'école et une certaine mobilité sociale ascendante, la transmission d'une identité ouvrière entre les générations s'est interrompue. La conquête du statut de lycéen ou d'étudiant par une fraction croissante d'enfants de milieux populaires a contribué à disqualifier l'expérience ouvrière de leurs parents et à remettre en cause une partie de leur identité sociale. L'allongement des scolarités a créé une distance sociale, culturelle, affective entre les parents et les enfants. Même lorsque les enfants d'ouvriers deviennent ouvriers à leur tour, on observe des « conflits » culturels entre générations dans les ateliers qui s'illustre par exemple par le refus de porter le bleu de travail, symbolisant le refus de l'héritage ouvrier.

#### **d. ... car l'individualisation remet en question les groupes d'appartenance classiques, et notamment les classes sociales**

**L'individualisation** est un processus qui transforme les sociétés en reconnaissant à l'individu une place progressivement centrale. Dans un premier temps, l'individu devient un sujet, c'est-à-dire un être pensant, libre et autonome, qui s'émancipe des contraintes sociales imposées par les instances traditionnelles comme la religion, la famille, l'État, etc. L'individualisation désigne donc le processus d'émancipation de l'individu (première modernité). Ce processus connaîtrait depuis quelques décennies une accélération, voire une forme d'accomplissement (seconde modernité). Libérés des carcans collectifs et des assignations statutaires, nous serions désormais soumis à l'injonction sociale d'« être soi », un « soi » authentique et singulier (unique).

Cette individualisation se manifeste dans le domaine du travail. D'une part, les nouvelles formes d'organisation du travail donne plus d'autonomie et de responsabilité aux salariés, y compris aux ouvriers (travail en équipe semi-autonome, participation à la réflexion sur l'amélioration de la production, raccourcissement des niveaux hiérarchiques, etc.). D'autre part, les entreprises gèrent de plus en plus les carrières et les salaires individuellement. De plus en plus souvent, les salariés sont évalués individuellement et,

les hausses de salaire, les primes et les promotions dépendent de leur performance et de leur capacité à négocier.

Cette individualisation déstructure les collectifs de travail, réduit les solidarités collectives et fragilise les syndicats, ce qui contribue à réduire l'identification à une classe sociale, notamment chez les ouvriers. Ainsi, alors que 30% des salariés étaient syndiqués en 1950, ce n'est plus que 10% environ aujourd'hui. Cette baisse de la syndicalisation réduit le pouvoir de mobilisation de la classe ouvrière et renforce son déclin.

## 4.2 Néanmoins, pour certains sociologues, les classes sociales conservent une certaine pertinence pour analyser la société française

### a. ...car les distances inter-classes ont cessé de se réduire (idée d'un retour des inégalités)

Les inégalités entre groupes sociaux (**distances inter-classes**) n'ont pas disparu et se sont même parfois renforcées. Les **inégalités de revenu ont globalement cessé de se réduire** depuis les années 1980 et l'écart entre le pourcent le plus riche des ménages et le reste de la population s'est même accru. Les inégalités de patrimoine augmentent entre les plus riches et les plus pauvres. Les **inégalités de pratiques culturelles** (fréquentation du théâtre, de l'opéra, des musées) ou **de réussite scolaire** restent également fortes selon le milieu social. Il continue d'exister des **classes en soi**, c'est-à-dire des groupes partageant des conditions concrètes d'existence similaires et inégales par rapport à d'autres groupes dans la société.

### b. La persistance de la « classe pour soi » : la grande bourgeoisie

Les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont montré que la **grande bourgeoisie** constituait encore une classe sociale dans la mesure où ses membres partagent les mêmes conditions de vie (classe en soi) et ont conscience d'appartenir à cette classe dont ils défendent les intérêts (classe pour soi). Elle rassemble des personnes partageant des conditions de vie proches (revenu et patrimoine élevé, souvent hérité d'une longue lignée familiale), une même culture (importance de la culture classique : littérature, théâtre, arts), des loisirs semblables (golf, polo, yachting). Ils cultivent aussi un entre-soi en habitant dans les mêmes quartiers des grandes villes (16<sup>ième</sup> arrondissement de Paris, Neuilly, etc.) ou en fréquentant les mêmes cercles ou clubs sélectifs. Ils contrôlent les fréquentations des enfants en les confiant à des écoles réputées et sélectives et en organisant des rallies, ce qui influence les rencontres amoureuses et conforte son statut de groupe social fermé.

### c. Des facteurs de hiérarchisation qui s'articulent aux classes sociales sans les dépasser

L'existence d'autres facteurs de hiérarchisation de l'espace social (notamment le **genre**) ne signifie pas que les analyses en termes de classes soient périmées. L'enjeu est plutôt de savoir comment articuler ces différents facteurs. Il s'agit alors de penser la multiplicité des facteurs de hiérarchisation et de les articuler. C'est aujourd'hui le concept d'intersectionnalité, venu du féminisme américain, qui tend à rassembler ce type d'approches en y intégrant aussi le rapport de « race ». Par exemple, les approches en termes de genre sont incomplètes quand elles négligent ou oublient les clivages de classes. Par exemple, les femmes des catégories supérieures ne rencontrent pas les mêmes difficultés que les femmes des catégories populaires. Les premières peuvent par exemple faire appel à des femmes de ménage pour s'investir davantage dans leur carrière. Sur le marché du travail, les femmes ne font pas face aux mêmes obstacles selon leur niveau de diplôme et leur catégorie socioprofessionnelle. Les femmes des milieux populaires subissent davantage le temps partiel contraint et les horaires atypiques, tandis que les femmes cadres rencontrent des difficultés à valoriser leurs diplômes pour faire carrière (plafond de verre).